



Revue de presse



Jeudi 02 Novembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

69e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre : Faïd préside la distinction des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires du secteur des finances



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de distinction des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires méritants, en hommage à leur apport et à leur dévouement au service des départements ministériels et du secteur, tout au long de leur carrière, indique un communiqué du ministère.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finances : Faïd appelle les banques et les établissements financiers à renforcer la numérisation de leurs services



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a appelé, mardi à Alger, l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré basé sur des fondements scientifiques pratiques et compatibles avec les exigences du citoyen.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal



Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faïd.



69ème anniversaire du 1er novembre : le ministre des finances honore les retraités de son département



« Cet anniversaire est très cher à notre cœur et à celui de l'ensemble du peuple algérien, il représente pour nous tous une source de fierté et d'orgueil, par les pages historiques écrites par le sang et les souffrances des algériens, symbole de sacrifices suprêmes ayant concouru à l'indépendance de notre pays », entama M. Laaziz Faïd, ministre des finances, son intervention lors de la cérémonie en l'honneur des retraités et des fonctionnaires aux besoins spécifiques du département.



Ministre des Finances : «Incarner l'inclusion financière pour une meilleure croissance globale »

«La transformation numérique est une nécessité pour disposer d'un secteur bancaire et financier efficace et développé. Elle crée les conditions appropriées pour fournir des services financiers accessibles à tous, ce qui permet d'améliorer l'attractivité du secteur bancaire, le développement de l'économie nationale et l'amélioration de sa gouvernance».

Faid : une agence bancaire à Abidjan avant fin 2023

L'implantation de filiales des principales banques publiques algériennes dans d'autres pays africains se poursuit. Après le Sénégal et la Mauritanie, «l'Algérie ouvrira une banque en Côte d'Ivoire, d'ici la fin de l'année 2023 », a déclaré, M. Laaziz Faid, ministre des Finances en marge de la célébration, aujourd'hui, de la Journée mondiale de l'épargne. Il précise que ce sont les mêmes banques publiques qui vont représenter cette institution, à savoir la Badr, la

Projet de loi de Finances 2024 : Les droits du timbre de passeport réduits

Le projet de Loi de finances pour l'année 2024 prévoit une réduction des coûts du passeport algérien pour 2024.

Le projet de loi précise que la réduction du coût des droits du timbre s'applique aux passeports délivrés en Algérie, ainsi qu'à ceux délivrés aux membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger.

Concernant le passeport délivré en Algérie, le projet de la LF détaille les tarifs pour chaque cas de figure, selon ce que rapporte certains médias.

Education financière : Une plateforme numérique accessible à tous en mars 2024



A partir du mois de mars 2024, la place bancaire et financière lancera une plateforme numérique gratuite au profit des citoyens à travers laquelle ces derniers peuvent s'enquérir des nouveautés du secteur mais aussi exprimer leur préoccupation.

Distinction des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires des finances : Faïd Laâziz préside la cérémonie



Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de distinction des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires méritants, en hommage à leur apport et à leur dévouement au service des départements ministériels et du secteur, tout au long de leur carrière, a indiqué un communiqué du ministère.



[Laâziz Faïd, ministre des Finances : «L'intelligence artificielle est au service de la réforme bancaire»](#)

«La transformation numérique est une nécessité pour disposer d'un secteur bancaire et financier efficace et développé», a affirmé, hier à Alger, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, dans son allocution d'ouverture de la Journée mondiale de l'épargne.



[69 ans depuis la Révolution du 1er Novembre : Faïd préside le prix des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires du secteur financier](#)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé mardi à Alger la cérémonie de remise des prix des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires méritants, en hommage à leur contribution et leur dévouement au service des départements ministériels et du secteur, tout au long de leur carrière. un communiqué du ministère.



Le ministre des Finances : Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal

Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

Faïd à l'inauguration de la journée sur l'inclusion financière

«La transition numérique incontournable»

Un appel a été lancé en vue d'édifier un système financier et économique fort et moderne.



Le ministre des finances a fait état d'une feuille de route nationale pour la concrétisation de l'inclusion et de la culture financières en Algérie, à travers la mise en place des mécanismes adaptés en vue d'élaborer une charte des droits et devoirs des consommateurs envers les banques et les différentes institutions financières. Une feuille de route qui tend à promouvoir la coopération et la collaboration intersectorielle, dans le but de favoriser la culture financière en ayant recours à une large vulgarisation des différents concepts fondamentaux bancaires, financiers et d'assurances.

L'avant-projet de loi de finances 2024 atterrit au Parlement

Les dépenses publiques augmentent

Les recettes globales prévues enregistrent une hausse progressive pour la période de 2024 à 2026.

L'avant-projet de la loi de finances 2024 sera débattu prochainement à l' APN. Le texte en question prévoit une augmentation substantielle des dépenses publiques pour la période 2024 à 2026, par rapport à l'exercice précédent. Le total des dépenses est porté de ce fait en 2024 à 15 275, 3 milliards de dinars contre 14.706,8 milliards de dinars, prévues dans la loi de finances rectificative 2023.



[Le secteur couve des transformations majeures](#)

[Finances : la révolution en marche](#)

Les banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal sont entrées, officiellement, en activité.

Le secteur des banques algériennes connaît, depuis peu, des transformations importantes dans le sens d'une meilleure contribution et accompagnement de l'économie nationale, a priori. Dans ce sens, les déclarations du ministre des Finances, Laâziz Faïd en marge de la journée de sensibilisation sur l'inclusion financière, ont remis au goût du jour les efforts de l'Algérie quant à l'intégration économique et financière du continent africain.



[Conditions et modalités d'octroi du foncier économique](#)

[L'article de loi passé à la loupe](#)

La commission paritaire des deux chambres du Parlement s'est réunie pour proposer un nouveau texte.

La loi sur la protection et la préservation des terres relevant du domaine de l'État qui devait fixer les conditions et modalités d'octroi du foncier économique doit attendre encore un peu pour pouvoir entrer en vigueur. La raison? Elle bute sur son article 2. Destiné à la réalisation de projets d'investissement, il n'a pas été approuvé par le Conseil de la nation lors de la séance plénière du lundi 9 octobre dernier.



[Inclusion financière : Faïd souligne l'importance de la numérisation](#)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué, lors de son discours d'ouverture de la journée d'information organisée par l'ABEF, sous le thème « L'inclusion finances à l'ère du digital : Défis et perspectives », que le passage au numérique est devenu une nécessité incontournable pour garantir un secteur bancaire et financier efficace et contemporain, créant ainsi les conditions nécessaires pour offrir des services financiers accessibles à tous, améliorant ainsi l'attrait du secteur bancaire et renforçant sa contribution au développement de l'économie nationale.

Finances : Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal (Faid)

Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faid.



Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal

Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faid.



Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal

Les deux banques algériennes inaugurées, le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal, sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours.



PLF 2024 : Exonération de TVA pour de nombreux produits alimentaires de base

Le Projet de loi de finances (PLF) 2024 prévoit d'importantes dispositions fiscales, dont l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour de nombreux produits alimentaires de base. Cette initiative vise à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens dans un contexte où l'inflation, en particulier dans les produits alimentaires industriels et les légumes frais, reste élevée. Les principales mesures relatives à l'exonération de TVA sont détaillées dans l'article 33 du projet de loi.



Les banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal désormais opérationnelles

Inaugurées en septembre dernier, les deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal ont entamé leurs activités, ce mardi, a annoncé le ministre des Finances Laaziz Faid.

« L'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne Nouakchott et de l'Algerian Bank of Senegal à Dakar sont opérationnelles à partir de ce mardi », a affirmé le ministre des Finances qui s'exprimait en marge d'une Journée d'information organisée par l'ABEF, sous le thème: « L'inclusion financière à l'ère digitale: défis et perspectives ».



Projet de loi de finances pour 2024 : Priorité à l'action sociale et à l'investissement

Approuvé mercredi dernier en conseil des ministres, le projet de loi de finances pour 2024 (PLF2024) devra charrier des dépenses prévisionnelles conséquentes de l'ordre de 15.275 milliards de dinars, destinées essentiellement à prendre en charge différentes mesures liées à la protection du pouvoir d'achat des ménages et à la stimulation de l'investissement et de l'équipement public.



Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal

Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faid.

السيد فايد يشرف على تكريم الموظفين المتقاعدين و ذوي الاستحقاق لقطاع المالية

أشرف وزير المالية لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، على تكريم الموظفين المتقاعدين والموظفين ذوي الاستحقاق تكريما وتقديرا لهم نظير ما بذلوه من جهد وإخلاص في خدمة المصالح الوزارية والقطاع طوال حياتهم المهنية، حسبما افاد به بيان للوزارة.

السيد فايد يدعو البنوك والمؤسسات المالية إلى تعزيز رقمنة خدماتها

دعا وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، جميع البنوك والمؤسسات المالية إلى ضرورة تركيز العمل على المجال الرقمي والتكنولوجي من أجل بناء منظومة مصرفية متكاملة مبنية على أسس علمية حديثة تتلاءم مع متطلبات المواطن.

شروع البنكين الجزائريين بكل من موريتانيا و السنغال في مزاولة نشاطهما

أكد وزير المالية، لعزیز فايد، ان البنكين الجزائريين الذين تم تدشينهما شهر سبتمبر الاخير في موريتانيا و السنغال قد شرعا اليوم الثلاثاء في مزاولة نشاطهما، فيما سيتم تدشين بنك آخر بكوت ديفوار قبل نهاية السنة الجارية.



كرم موظفي قطاع المالية بمناسبة عيد الثورة التحريرية.. فايد:

مواصلة الإصلاحات وتكريس الشفافية والنزاهة في تأدية المهام

أشرف وزير المالية لعزیز فايد، على تكريم الموظفين المتقاعدين والموظفين ذوي الاستحقاق، تكريماً وتقديراً لهم نظير ما بذلوه من جهد وإخلاص في خدمة المصالح الوزارية والقطاع طوال حياتهم المهنية.



نحو تطبيق مبادئ الشمول المالي في القطاع البنكي.. فايد:

القطاع المالي مقبل على إصلاحات عميقة

كشف وزير المالية لعزیز فايد، أمس، بالجزائر العاصمة، عن إصلاحات عميقة ستمس القطاع المالي في الجزائر، والشروع في تقديم الخدمات المالية على مستوى بنكي الجزائر في موريتانيا والسنغال، معلناً عن فتح بنك جزائري جديد بإفريقيا على مستوى العاصمة الإفوارية أبيدجان قبل نهاية السنة الجارية.



شروع البنكين الجزائريين بموريتانيا والسنغال في العمل

كشف وزير المالية، لعزیز فايد، أن البنكين الجزائريين الذين تم تدشينهما شهر سبتمبر الأخير في موريتانيا والسنغال قد شرعا في مزاولة نشاطهما. فيما سيتم تدشين بنك آخر بكوت ديفوار قبل نهاية السنة الجارية.



تحقيقات تصل إلى 24 شهرا للخاضعين لضريبة على الثروة

يخضع المكلفون بالضريبة على الثروة أو على الدخل الإجمالي للمداخيل، لتحقيقات لمدة أقصاها سنة ويمكن تمديدتها بسنة أخرى في حال اكتشاف ثروة خفية.



بنكان جزائريان يشرعان في نشاطاتهما رسمياً بموريتانيا والسنغال

أكد وزير المالية، لعزیز فايد، أنّ البنكين الجزائريين الذين تمّ تدشينهما شهر سبتمبر الأخير في موريتانيا والسنغال، شرعا اليوم الثلاثاء في نشاطاتهما، فيما سيتمّ تدشين بنك آخر بكوت ديفوار قبل نهاية السنة الجارية في إطار ترقية المبادلات التجارية البينية الإفريقية.



تخصيص 184 مليار دينار لقطاع العدالة في 2024

ميزانية إضافية لأجهزة وهيئات مكافحة الفساد

خصصت الحكومة عبر الاعتمادات المالية المفتوحة لسنة 2024، ميزانية ضخمة لقمع ومحاربة الفساد والرقابة على الممتلكات والأموال العمومية، مقابل رخص التزام تعادل 184 مليار دينار واعتمادات دفع تفوق 167 مليار دينار لقطاع العدالة، وهي ميزانية ستوجه أساسا لتغطية نفقات النشاط القضائي وإدارة السجون وقمع الفساد والإدارة العامة للقطاع.



السيد فايد يدعو البنوك والمؤسسات المالية إلى تعزيز رقمنة خدماتها

دعا وزير المالية، لعزیز فايد، الثلاثاء بالجزائر العاصمة، جميع البنوك والمؤسسات المالية إلى ضرورة تركيز العمل على المجال الرقمي والتكنولوجي من أجل بناء منظومة مصرفية متكاملة مبنية على أسس علمية حديثة تتلاءم مع متطلبات المواطن.



فايد يكرم متقاعدي قطاع المالية

أشرف وزير المالية لعزیز فايد، أمس الثلاثاء، بالجزائر العاصمة، على تكريم الموظفين المتقاعدين والموظفين ذوي الاستحقاق، تكريما وتقديرا لهم نظير ما بذلوه من جهد وإخلاص في خدمة المصالح الوزارية والقطاع طوال حياتهم المهنية، بحسب ما أفاد بيان للوزارة.



فايد يدعو البنوك والمؤسسات المالية إلى تعزيز رقمنة خدماتها

دعا وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، جميع البنوك والمؤسسات المالية إلى ضرورة تركيز العمل على المجال الرقمي والتكنولوجي من أجل بناء منظومة مصرفية متكاملة مبنية على أسس علمية حديثة تتلاءم مع متطلبات المواطن.

فايد: نحو تجسيد إصلاحات عميقة للمنظومة المالية لتعزيز الشمول المالي في قطاع البنوك



أشرف وزير المالية، لعزیز فايد اليوم الثلاثاء على مراسم تنظيم يوم إعلامي، نظمتها الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية بمناسبة اليوم العالمي للادخار، بحضور وزير البريد والمواصلات السيد كريم بيبی تريكي وعدد من مسؤولي القطاع المالي.



فايد يدعو إلى بناء شراكة تَجْمَع بين الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية والقطاعات المشرفة على التعليم والتكوين

شجع وزير المالية لعزیز فايد على الشروع في بناء شراكة تَجْمَع بين الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية وكل القطاعات المشرفة على التعليم والتكوين.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ÉPARGNE

«L'inclusion financière à l'ère digitale»

L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef) a célébré, hier mardi, la Journée mondiale de l'épargne par l'organisation d'une journée d'information sous le thème de «L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives», au niveau de l'hôtel El-Aurassi. L'événement économique a réuni les ministres des Finances, de la Poste et des Télécommunications, le président de l'Abef, le SG de l'UGTA, les PDG des établissements bancaires et des assurances, ainsi que des cadres du secteur des finances et des patrons d'entreprises.

Abdelhalim Benyelles - Alger (Le Soir) - Il a été question de présenter le programme gouvernemental sur l'éducation financière qui repose sur la stratégie de numérisation du système bancaire. Le président de l'Abef Lazhar Latrèche, a insisté dans son intervention sur la modernisation du système bancaire, le développement économique national et la culture bancaire en Algérie. Pour cela, il a mis en valeur les actions de l'ABEF dans le domaine de la vulgarisation de la culture financière orientée vers la sensibilisation des étudiants. Ces actions sont entreprises en direction du ministère de l'Enseignement supérieur, et ont été traduites sur le terrain, selon le président de l'Abef. «149

000 étudiants, 104 universités, 18 écoles nationales et 1 500 agences bancaires ont été concernés par la semaine culturelle et scientifique organisée du 22 au 26 octobre», a-t-il indiqué.

Le président de l'Abef a déclaré à ce sujet que l'Association professionnelle des banques s'est fixé comme objectif d'inciter auprès de cette population la culture financière afin de promouvoir une inclusion financière élargie et ambitieuse. Ceci entre dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme établi par l'Abef, afin d'éclairer et d'informer sur les pratiques bancaires au niveau national, dira Lazhar Latrèche. Il s'agit, selon lui, de «l'importance de la bancarisation des jeunes, qui seront les clients de la banque de demain, et pour un accès facile aux produits bancaires», a-t-il souligné.

Auparavant, lors de l'ouverture officielle de la journée d'information, le ministre des Finances Faïd Laaziz a insisté sur «l'amélioration de la gouvernance financière», comme il a aussi appelé à «élargir la culture financière, celles du marché financier et de la finance islamique». L'objectif étant, selon le ministre, de «consolider» la culture financière avec les consommateurs en matière de droits et de devoirs. Il s'agit, selon lui, de gagner, avant tout, la confiance des clients. Laaziz Faïd a saisi l'occasion pour insister sur les techniques bancaires nouvelles et leurs avantages. Il parlera de numérisation et d'intelligence artificielle au niveau des banques afin d'offrir un service de qualité», de faciliter

les opérations des clients et d'assurer des services rapides et sécurisés. Comme il a appelé aussi à mettre en place des services numérisés et à des prix «compétitifs», notamment au profit des jeunes promoteurs et des entreprises innovantes.

Deux panels ont été au programme de la journée d'information sous les thèmes : «Transformation numérique et culture financière» et «La finance digitale, facteur d'inclusion digitale». Le délégué général de l'Abef, Rachid Belaïd, expliquera à l'occasion la notion de l'inclusion financière, qui est la thématique centrale de la journée, par l'attrait des «exclus» du système financier vers les banques, autrement dit, le transfert de l'informel vers la sphère formelle. Pour cela, il préconise d'inciter la «culture bancaire et assuratielle», ainsi que la notion de marché financier, dans le cadre du Programme national d'éducation financière (PNEF).

À l'occasion de cette journée célébrée chaque année, l'Association tunisienne pour la promotion de la culture financière a été invitée afin de faire part de son expérience dans le domaine. Othmane Hayder, son président, a expliqué, dans son intervention sur «le développement de la culture financière», que la culture financière est une «nécessité» et non un «choix». Pour cela, il a rappelé qu'il faut varier et élargir les services bancaires. Comme il a appelé aussi à instituer la culture financière dans les programmes scolaires.

A. B.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

De nouvelles dispositions pour sauvegarder le pouvoir d'achat

Le projet de loi de finances 2024 prévoit plusieurs procédures et mesures législatives à même de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, considérablement malmené ces derniers temps.

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - Le projet de loi de finances pour l'année 2024 qui s'étale sur 118 articles et sur 201 pages consacre une exonération temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée, aux étapes de production et de commercialisation en gros et au détail, jusqu'au 31 décembre 2024, relative aux «poulets de chair, dinde, œufs de consommation, fruits frais et légumes, produits localement, céréales sèches et riz, produits localement ou importés».

Le même texte précise également que l'exonération temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée s'applique également à la farine ordinaire et fine ainsi qu'à la semoule.

A travers ce projet, le gouvernement a prolongé la période pendant laquelle les importateurs et transformateurs de l'huile brute de soja, sous peine de perdre le bénéfice des compensations et des exonérations douanières et fiscales accordées à l'importation, doivent entamer le processus de production de cette matière première, ou l'acquérir sur le marché national, à partir du 31 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.

Un compte d'affectation spécial n°154-302 a également été ouvert, intitulé «Fonds de pension alimentaire», par lequel l'État paie les pensions alimentaires accordées à ses bénéficiaires, et le ministère de la Justice s'engage à recouvrer ces sommes auprès de ses débiteurs selon des mécanismes spéciaux,

déterminée par la législation, en plus de prolonger l'exonération de la redevance sur la valeur ajoutée jusqu'au 31 décembre 2025, accordée aux opérations liées à la fourniture de services internet fixes.

Le même document prévoit aussi une réduction de 10%, calculée sur la base du loyer restant à payer, au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes de vente locative de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), qui ont payé 25% du prix du logement et qui souhaitent payer le montant restant du logement plus tôt que prévu.

La proposition de cette mesure est ainsi conforme aux instructions du président de la République qu'il a données lors du Conseil des ministres tenu le 3 octobre 2021.

Le délai accordé aux occupants de logements locatifs publics à caractère social, financés sur le budget de l'État, qui souhaitent obtenir leur logement, pour déposer leur demande d'achat, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 au lieu du 31 juillet 2023.

Aussi, le droit de timbre appliqué aux passeports de 48 pages délivrés en Algérie, ainsi qu'à ceux délivrés aux membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger, a également été réduit. Le projet de loi de finances pour 2024 précise que la réduction du droit de timbre s'applique aux passeports délivrés en Algérie, ainsi qu'à ceux délivrés aux membres de



la communauté algérienne résidant à l'étranger.

Un montant de 45 000 dinars algériens a été fixé pour l'obtention d'un passeport contenant 48 pages selon la procédure express, et 9 000 dinars algériens selon la procédure régulière.

Le projet prévoit également de réduire le coût du passeport délivré en Algérie aux mineurs, fixé à 4 500 dinars pour un passeport de 48 pages.

Le passeport est délivré aux mineurs selon la procédure rapide, avec un carnet contenant 48 pages au prix de 22 500 dinars.

Les raisons de la réduction sont dues au fait que le stock actuel de passeports de 48 pages au niveau des centres de production de la Direction des cautions et documents garantis dépasse 615 000 unités, mais le taux de demande pour ce document ne dépasse pas 17 000 par an, et si le taux de demande continue à ce rythme, il faudra 35 ans pour consommer ce stock.

Il y a également une autre rai-

son à cette réduction de coût de 25% de la valeur du timbre fiscal pour ce type de passeport, soit l'objectif d'augmenter le taux de demande qui fera que ce stock pourrait être épuisé d'ici deux ou trois ans, et le revenu total, grâce à l'application de ce nouveau tarif, permettra de maintenir ce qui représente plus de 5 000 000 000 dinars provenant des recettes du Trésor public, et ce montant couvrira en grande partie les frais d'élaboration et de délivrance de ce document, puisque son coût en 2018 était de 813 dinars par unité, en plus d'une taxe à valeur ajoutée de 9%.

Le projet prévoit également la mise en place d'une allocation forfaitaire de solidarité accordée aux groupes sociaux, sans revenus, notamment aux chefs de famille, aux familles et aux individus, et aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes aux besoins spécifiques, qui répondent aux conditions spécifiées par la réglementation.

M. K.

MAURITANIE ET SÉNÉGAL

Entrée en activité des banques algériennes



Les deux banques algériennes inaugurées le mois de septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité hier, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faïd. Le ministre s'exprimait dans une déclaration à la presse, en marge d'une Journée d'information organisée à Alger par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), sous le thème : «L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives» et ce, à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne (31 octobre).

En effet, deux banques algériennes ont été inaugurées officiellement par le ministre des Finances, les 20 et 21 septembre, dans le cadre de la promotion des échanges commerciaux intra-africains. Il s'agit de l'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne Nouakchott et de l'Algerian Bank of Senegal à Dakar, qui sont opérationnelles depuis hier.

Une troisième banque algérienne, initiée comme les deux premières par un groupement de quatre banques publiques, sera inaugurée à Abidjan avant la fin 2023, selon M. Faïd. De plus, la banque algérienne devant être installée dans la capitale française, Paris, sera

inaugurée «dans les mois à venir», a souligné encore le ministre. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement «dans les prochains jours» du nouveau système d'information des services des douanes algériennes. Ce nouveau système, dont les premiers essais ont été réalisés au début de l'année 2023, doit permettre la facilitation des opérations de dédouanement, la diffusion des informations relatives au commerce extérieur, l'instauration de la transparence et le développement des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande, dans le cadre de sa contribution au développement de l'économie nationale. **R. N.**

FINANCES

Faid appelle les banques à renforcer la numérisation de leurs services

Le ministre des Finances, Laaiz Faid, a appelé, mardi, à Alger, l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré basé sur des fondements scientifiques pratiques et compatibles avec les exigences du citoyen. Cela a eu lieu lors de la Journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) sous le slogan «L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives», coïncidant avec la Journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du président de l'ABEF, Lachar Latreche, des directeurs de banques et de cadres du secteur,

où M. Faid a mis en avant «la volonté du ministère de développer globalement le secteur des finances à travers la transformation numérique et son rôle dans la mise en œuvre de la transformation de toutes les procédures et opérations dans des conditions confortables». Il a également ajouté que «la continuité dépend désormais de la mesure dans laquelle les établissements de technologie se développent et s'adaptent aux changements qui les entourent». Concernant le programme national de la culture financière visant à sensibiliser à l'importance de l'épargne et de l'ouverture des comptes bancaires, le ministre a également appelé tous les établissements financiers à élaborer un plan de communication efficace dans le but d'expliquer les voies et les moyens que les établissements

financiers mettent à la disposition des citoyens pour ouvrir des comptes, épargner et promouvoir les produits bancaires à plus grande échelle pour consolider la culture d'épargne, en organisant des activités en coordination avec les parties prenantes. Le ministre les a également considérés comme des moyens et des techniques à travers lesquels le ministère, œuvre «dans un avenir proche» à incarner l'inclusion financière afin de parvenir à une croissance globale en mettant en œuvre un plan d'action qui sert le citoyen sans compromettre ses intérêts et en levant tous les obstacles liés à l'inclusion financière. En outre, le ministre des Finances encourage l'établissement d'un partenariat entre l'ABEF, les institutions financières et l'ensemble des secteurs supervisant l'éducation et la firma-

tion pour consacrer les principes fondamentaux de la culture financière en vue d'assurer une adaptation et une réponse rapide aux demandes de la société, notamment celles des jeunes. Le ministère ambitionne également de concrétiser les réformes prévues pour le système financier national, afin d'appliquer les principes d'inclusion financière en œuvrant à numériser le secteur des banques à même d'améliorer la qualité des services via la mise en place d'un système informatique de pointe et en assurant des produits bancaires numériques adaptés aux besoins du citoyen à des prix raisonnables. Pour ce faire, le ministère envisage une collaboration avec des start-up ainsi que des entreprises nationales spécialisées dans les domaines numérique et technologique. (APS)

Les dépenses publiques et les transferts sociaux en hausse

● La part des subventions destinées au soutien des produits de large consommation est de l'ordre de 704,26 mds de dinars, dont 397,04 mds alloués à l'Office interprofessionnel des céréales, 86,72 mds pour le soutien au prix du lait, 76,5 mds pour l'eau et 120 mds de dinars pour l'huile et le sucre.

Sur la base d'un prix de référence du baril à 60 dollars, le projet de loi de finances 2024 (PLF-2024) - que nous avons pu consulter - prévoit un cadre macroéconomique marqué par une hausse du niveau des dépenses publiques devant atteindre 15 275,3 milliards de dinars, contre 14 706,8 milliards en 2023. Ce montant reste inférieur aux projections de l'exercice 2025, où il s'établira à 15 900,4 milliards de dinars avant de baisser à 15 705,6 milliards en 2026. En termes de croissance économique, le PLF-2024 prévoit un taux de 4,2%, soit un taux inchangé par rapport aux prévisions de clôture de l'année 2023, mais bien supérieur aux projections de l'année 2025, où il s'établira à 3,9% puis remontera à 4% en 2026. La balance commerciale sera excédentaire de 3,6 mds de dinars en 2024 avec un niveau des exportations de marchandises à 49,8 mds de dollars (55 mds de dollars à la clôture de 2023) et des importations de l'ordre de 43,5 mds de dollars, soit en hausse de +7,1% par rapport à la même période de référence.

Les recettes budgétaires seront de l'ordre de 9105,3 milliards de dinars (en hausse de 0,82% par rapport à la fin 2023 du fait de la hausse de la fiscalité pétrolière de -8,9%) alors que les recettes hors fiscalité pétrolière s'établiront à 5593 mds de dollars, en hausse de 5% (6016,3 mds de dinars en 2025 et 6318,6 mds de dinars en 2026).

Le décalage entre le niveau des dépenses et les recettes induira un déficit budgétaire de -6170 mds de dinars, soit -17,4% du produit intérieur brut. Dans les prévisions de clôture de l'exercice 2023, le déficit budgétaire est de l'ordre de -5526 mds de dinars, soit -16,4% du PIB. Le déficit global du Trésor public passera, quant à lui, de -6318,5 mds de dinars en 2023 (-18,8% du PIB) à -7073,2 mds de dinars en 2024 (-19,9% du PIB). Les recettes fiscales s'établiront, par ailleurs, à 4117,3 mds de dinars, contre 3625,9 mds de dinars en 2023. Le détail des dépenses publiques se traduira par un montant de 15 292,74 d'autorisations d'engagement (+0,2% par rapport à loi de



Le projet de loi de finances 2024 devrait donner plus de pouvoir d'achat aux Algériens

finances rectificative de 2023), contre 15 275,28 mds de dinars de crédits de paiement (+3,9% par rapport à la LFR de 2023). Contrairement aux lois de finances passées, où les allocations budgétaires étaient partagées entre le budget de fonctionnement et le budget d'équipement, le PLF-2024 énumère des cases de dépenses destinées au personnel des différents départements et administrations, au fonctionnement des services, aux dépenses liées à l'investissement, aux transferts, aux dettes publiques, aux dépenses liées aux opérations financières et enfin aux dépenses imprévues. Dans le chapitre dépenses liées aux trans-

ports, le PLF prévoit une enveloppe de 4208,24 mds de dinars à titre d'autorisation d'engagement et de 4276,02 mds de crédits de paiement, soit 28% du total des crédits de paiement de 2024. Ce chapitre enregistre ainsi une hausse de 244,02 mds de dinars en termes d'autorisations d'engagement (+6,2%) et de 293,6 mds de dinars en crédits de paiement, soit +7,4% par rapport aux dispositions de la loi de finances rectificative de 2023.

La part des subventions destinées au soutien des produits de large consommation est de l'ordre de 704,26 mds de dinars, dont 397,04 mds alloués à l'Office interprofessionnel des céréales, 86,72

mds pour le soutien au prix du lait, 76,5 mds pour l'eau et 120 mds de dinars pour l'huile et le sucre. Les subventions liées au carburant s'élèvent, quant à elles, à 24 mds de dinars. Les transferts destinés aux individus sont de l'ordre de 1859,97 mds de dinars (45,2% du total des transferts) et comprennent, entre autres, les allocations chômage (437,47 mds), les programmes de soutien au logement (172,97 mds), le paiement des dettes de la CNAS, CNR et Casos (30 mds). Une enveloppe de 1058,77 mds de dinars, soit 25,7% du montant total de tous les transferts, sera allouée aux entreprises publiques à caractère industriel ou commercial, alors que les collectivités locales seront dotées de 600 mds de dinars au même chapitre des transferts. Concernant le chapitre dépenses liées au personnel (comprenant les recrutements et salaires), le budget s'élève à 5155,67 mds de dinars, en hausse de 15,1% par rapport aux dispositions de la loi de finances rectificative 2023. La masse salariale s'établira à 5275 mds de dinars, contre 4629 mds en 2023. Les dépenses de fonctionnement des services s'élèveront, quant à elles, à 632,87 mds de dinars, en hausse de 98,17 mds par rapport aux dispositions de la loi de finances rectificative de 2023, soit +184%. En outre, les dépenses d'investissement connaîtront une hausse de 7,5% par rapport à 2023 et seront de l'ordre de 2809,36 mds de dinars de crédits de paiement, soit 18,4% du total des allocations budgétaires. « La hausse du niveau des investissements s'explique par l'engorgement de grande projets d'infrastructures durant l'exercice 2023 et qui ont concerné notamment le programme de soutien aux capacités de stockage des céréales (329,5 mds de dinars), le projet du phosphate intégré et la construction de la ligne ferroviaire Bichar-Tindouf (800 mds d'autorisations d'engagement et 185 mds de dinars de crédits de paiement), projet d'ALP pour faire face au manque d'eau (60 mds de dinars d'autorisations d'engagement et 18 mds de crédits de paiements), explique l'exposé des motifs du PLF-2024. Nadia Bouaricha

FARINE, SEMOULE, LÉGUMES SECS, POULET...

Exemption de TVA pour de nombreux produits alimentaires

Le projet de loi de finances 2024 prévoit de nouvelles dispositions fiscales. De nombreux produits alimentaires de base seront ainsi exonérés d'impôts. L'Exécutif cherche, à la faveur de ces mesures, à soutenir le pouvoir d'achat des ménages à l'heure où l'inflation - c'est démontré - reste encore assez élevée et se trouve accrétée dans les produits alimentaires industriels et les légumes frais. La vente des produits, comme les céréales destinées à la fabrication des farines (farines courantes et supérieures, semoules, pain), sera exemptée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Ce projet de loi, dont *El Watan* vient d'obtenir une copie, stipule dans son article 33 : « Les dispositions de l'article 9 du code des taxes sur le chiffre d'affaires sont modifiées et rédigées comme suit : "Art. 9 - Sont exemptés de la taxe sur la valeur ajoutée : 1) Les opérations de vente portant sur : - les céréales destinées à la fabrication des farines citées ci-dessous et des semoules ; - les farines courantes et supérieures ; - les semoules ; - le pain (...)» Dans son exposé des motifs, l'article en question explique que

« la mesure vise à clarifier les dispositions de l'article 9 alinéa 1 du code des taxes sur le chiffre d'affaires, de manière à préciser que l'exonération de la TVA prévue par cet article concerne les opérations de vente portant sur les semoules, le pain, la farine courante et supérieure et les céréales utilisées à la fabrication de ces farines et semoules ». Le texte en question rappelle qu'en effet, la rédaction actuelle de cet article a suscité des difficultés d'application liées à l'inter-

prétation de son contenu, notamment en ce qui concerne la catégorie de farine concernée par l'exonération (farine courante ou supérieure) et la condition de la destination, à savoir le bénéficiaire de l'exonération (boulangier, industriel, grossiste ou ménage) ». Et de préciser que pour y remédier, il est proposé d'apporter les clarifications requises de manière à préciser que l'exonération de la TVA concerne la farine courante et supérieure, abstraction faite de la destination

qu'il lui est réservée. Deuxièmement, les rédacteurs de ce projet de loi affirment que « la présente proposition de mesure vise également d'étendre l'exonération de la TVA, accordée aux opérations de restauration, à celles relatives aux contrats "Retakaf" ».

Dans la même optique de lutte contre le renchérissement des prix des produits alimentaires, le gouvernement prévoit également une liste des produits qui seront exemptés de la TVA

jusqu'au 31 décembre 2024, comme les fruits et légumes, les œufs de consommation, le poulet mais aussi les légumes secs (pois cassés, pois chiche, haricots, lentilles, etc). Dans son article 65, il est noté : « Nonobstant les dispositions de l'article 23 du code des taxes sur le chiffre d'affaires, sont exemptés de la taxe sur la valeur ajoutée, jusqu'au 31 décembre 2024, les opérations portant sur les fruits, les légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement, ainsi que les produits destinés à l'alimentation humaine (...) »

Dans l'exposé des motifs, il est souligné que « la présente mesure a pour objet d'exonérer de la TVA jusqu'au 31 décembre 2024, que ce soit au stade de production ou de commercialisation gros et détail, les opérations de ventes portant sur : - les fruits et légumes frais produits localement ; - les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement ; - les légumes secs et le riz ». Cette mesure, rappelle-t-on, a pour objet de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de renforcer la sécurité alimentaire du pays.

A. By.

Ali Benyahia

TABACS : AUGMENTATION DE LA TAXE ADDITIONNELLE

Le projet de loi de finances 2024 vient d'augmenter la taxe additionnelle sur les produits tabagiques de 13 DA, en passant de 37 à 50 DA. Cette proposition de mesure, explique-t-on dans l'exposé des motifs, vise à réaménager les dispositions de l'article 36 de la loi de finances pour 2002, modifié et complété, ayant institué la taxe additionnelle sur les produits tabagiques à l'effet de réviser à la hausse le tarif de cette taxe de 37 à 50 DA (augmentation de 13 DA par paquet, hausse ou baisse, soit 35% du montant de la taxe) et de revoir, par voie de conséquence, l'affectation du produit de cette taxe. Cette mesure est indiquée à l'article suivant : "Art. 72 - Les dispositions de l'article 36 de la loi n° 01-21 du 22 décembre 2001, portant loi de finances pour 2002, modifiées et complétées, sont modifiées, complétées et rédigées comme suit : Art. 36 - Il est institué une taxe

additionnelle... (sans changement jusqu'à)..., dont le tarif est fixé à 50 DA par paquet... (sans changement jusqu'à)... la taxe intérieure de consommation (...) ». La finalité de cette mesure a pour objet, d'une part, de réduire la consommation du tabac et la charge de morbidité associée à travers la soumission de ce produit à une forte imposition. D'autre part, augmenter les recettes fiscales.

Le gouvernement justifie cette augmentation par le niveau très faible de la pression fiscale sur le paquet de cigarettes en Algérie comparativement à d'autres pays. En effet, rappelle-t-il, la pression fiscale en Algérie se situe entre 50 et 56% en fonction des prix des cigarettes, alors qu'elle se situe entre 65 et 87% pour certains autres pays, tels que la Tunisie (70%) et la France (85%).

DOUANES Lancement prochain du nouveau système d'information

Le nouveau système d'information des services des Douanes algériennes sera lancé «dans les prochains jours». C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, Laaziz Faïd, en marge d'une Journée d'information organisée à Alger par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), sous le thème : «L'inclusion financière à l'ère digitale: défis et perspectives». Ce nouveau système, dont les premiers essais ont été réalisés au début de l'année 2023, doit permettre la facilitation des opérations de dédouanement, la diffusion des informations relatives au commerce extérieur, l'instauration de la transparence et le développement des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande dans le cadre de sa contribution au développement de l'économie nationale. Par ailleurs, les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité hier, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours. La banque algérienne devant être installée dans la capitale française, Paris, sera de son côté inaugurée «dans les mois à venir».

Finances

Faid appelle les banques et les établissements financiers à renforcer la numérisation de leurs services

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a appelé, mardi à Alger, l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré basé sur des fondements scientifiques pratiques et compatibles avec les exigences du citoyen.

Cela a eu lieu lors de la Journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef) sous le slogan «L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives», coïncidant avec la Journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du président de l'Abef, Lazhar Latreche, des directeurs de banques et de cadres du secteur, où M. Faid a mis en avant «la volonté du ministère de développer globalement le secteur des Finances à travers la transformation numérique et son rôle dans la mise en œuvre de la transformation de toutes les pro-

cédures et opérations dans des conditions confortables».

Il a également ajouté que «la continuité dépend désormais de la mesure dans laquelle les établissements de technologie se développent et s'adaptent aux changements qui les entourent».

Concernant le programme national de la culture financière visant à sensibiliser à l'importance de l'épargne et de l'ouverture des comptes bancaires, le ministre a également appelé tous les établissements financiers à élaborer un plan de communication efficace dans le but d'expliquer les voies et les moyens que les établissements financiers mettent à la disposition des citoyens pour ouvrir des comptes, épargner et promouvoir les produits bancaires à plus grande échelle pour consolider la culture d'épargne, en organisant des activités en coordination avec les parties prenantes.

Le ministre les a également considérés comme des moyens et des techniques à travers lesquels le ministère œuvre «dans un avenir proche» à incarner l'in-

clusion financière afin de parvenir à une croissance globale en mettant en œuvre un plan d'action qui sert le citoyen sans compromettre ses intérêts et en levant tous les obstacles liés à l'inclusion financière.

En outre, le ministère des Finances encourage l'établissement d'un partenariat entre l'Abef, les institutions financières et l'ensemble des secteurs supervisant l'Education et la Formation, pour consacrer les principes fondamentaux de la culture financière en vue d'assurer une adaptation et une réponse rapide aux demandes de la société, notamment celles des jeunes.

Le ministère ambitionne également de concrétiser les réformes prévues pour le système financier national, afin d'appliquer les principes d'inclusion financière en œuvrant à numériser le secteur des banques, à même d'améliorer la qualité des services via la mise en place d'un système informatique de pointe et en assurant des produits bancaires numériques adaptés aux

besoins du citoyen à des prix raisonnables.

Pour ce faire, le ministère envisage une collaboration avec des start-up ainsi que des entreprises nationales spécialisées dans les domaines numérique et technologique.

Le ministère a aussi affirmé que son département s'attelle à parachever la numérisation de l'ensemble de ses instances à travers la mise en place de systèmes informatiques modernes et de produits et services bancaires disponibles en ligne, outre l'inauguration d'agences numériques multiservices.

En marge de cette journée d'information, Karim Bibi Triki a, quant à lui, souligné le travail continu visant à élargir le réseau des distributeurs qui compte 2 000 distributeurs à travers le territoire national par rapport aux 1 400 enregistrés en 2020, rappelant que plus de 12 millions de citoyens sont détenteurs de la carte «Edahabla», un nombre que son secteur ambitionne de doubler à l'avenir.

Tahar B.

INAUGURÉES RÉCEMMENT EN MAURITANIE ET AU SÉNÉGAL

Les deux banques algériennes sont opérationnelles

Les deux banques algériennes récemment inaugurées en Mauritanie et au Sénégal ont commencé leurs activités mardi, tandis qu'une troisième banque sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici la fin de l'année, a annoncé le ministre des Finances, Laâziz Faïd. Il a fait cette annonce lors d'une Journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne célébrée le 31 octobre.

Les deux banques inaugurées en Mauritanie et au Sénégal en septembre dernier, l'Algerian Union Bank (AUB) à Nouakchott et l'Algerian Bank of Senegal à Dakar, sont désormais opérationnelles. Une troisième banque, initiée par un groupement de quatre banques publiques, sera inaugurée à Abidjan d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a également mentionné que la banque algérienne prévue à Paris sera inaugurée « dans les mois à venir ». De plus, il a annoncé le lancement prochain du nouveau système d'information des services douaniers algériens, un système visant à faciliter les opérations de dédouanement, à diffuser des informations liées au commerce extérieur, à accroître la transparence et à renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande, contribuant ainsi au développement de l'économie nationale.

M.Seghilani

EDITORIAL

El-Houari Dilmi

LA NOUVELLE GUERRE DES MONNAIES

Souvent «peu complaisant» à l'égard de l'Algérie, le Fonds monétaire international (FMI) se montre optimiste aux perspectives à court terme de l'économie algérienne. «L'année 2024 verra porter le taux de croissance économique de l'Algérie au septième rang parmi les taux les plus élevés hors secteur des hydrocarbures, se classant parmi les neuf plus grandes économies pétrolières arabes, pour atteindre un taux de croissance de l'ordre de 3,4%», selon les dernières estimations de l'institution de «Bretton Woods».

Et même si la part des énergies fossiles reste prépondérante dans les revenus du pays, c'est surtout le résultat des réformes menées tout au long de l'année passée, boostant le taux de croissance, grâce à

l'augmentation du volume des exportations notamment. L'Algérie, avec l'Arabie saoudite, arrive en tête de liste des pays arabes en termes de réserves de change évaluées à 85 milliards de dollars à fin septembre 2023, couvrant 16,2 mois d'importations courant 2024. Selon l'institution monétaire internationale, le PIB algérien devrait augmenter de 2,6% durant l'année 2023. A la demande de la Banque d'Algérie, le FMI a récemment mené une étude sur le marché parallèle des devises en Algérie. Les autorités algériennes ont mené cette consultation internationale dans le but de trouver les moyens adéquats pour

limiter la croissance du marché parallèle des devises, mais aussi réinjecter les sommes colossales de cette économie souterraine dans les circuits officiels.

L'approbation du projet de système régissant les licences, la création et l'exploitation des bureaux de change par le Conseil monétaire et bancaire représentent une étape cruciale dans la refonte globale et la modernisation du système bancaire et financier. Face aux bouleversements du système financier mondial et des enjeux majeurs qui se profilent, l'Algérie s'est résolument lancée dans un ambitieux projet de transformation économique. Surtout que la nouvelle guerre des monnaies entre le dollar américain, l'euro européen, le yuan chinois, le rouble russe et la roupie indienne ne fait que commencer.

لعزيز فايد يدعو البنوك والمؤسسات المالية للانخراط في العملية

الرقمنة وتحسين الخدمات خطوة لتحقيق الشمول المالي

تعمل وزارة المالية ومجموعة المؤسسات والهيئات التابعة لها على تحقيق الأهداف المتعلقة بالشمول المالي، من خلال الاعتماد على الرقمنة، تطوير الخدمات ورفع من الثقافة المالية للمواطنين، موازنة مع توفير كل آليات الحماية لفائدة المستهلكين.

كل هذه الجهود المبدولة أن الهدف المنشود هو تطوير شامل لقطاع المالية، إيماناً من القطاع بالدور الكبير الذي يمكن أن يلعبه التحول الرقمي على المساعدة في تنفيذ تحويل كافة الإجراءات والعمليات في ظروف أكثر أريحية، خاصة في ظل إخراجات ومتطلبات اقتصاد المعرفة، حيث أصبح البقاء مرهوناً بمدى تطور مؤسسات التكنولوجيا والتكيف مع المتغيرات المحيطة بها.

وشدد الوزير على التأكيد بأن التحول الرقمي ضرورة حتمية لتوفر قطاع مصرفي ومالي ناجح ومعايير يهيئ الظروف لتوفير خدمات مالية في متناول الجميع، بما يسمح بتحسين جاذبية القطاع المصرفي وترقية مساهمته في تطوير الاقتصاد الوطني من جهة، وتحقيق احترافية مختلف الفاعلين وتحسين حوكمته من جهة أخرى.

ومن جهته، أكد رئيس الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، لزهير لطرش، على دور الرقمنة في تحقيق أهداف الشمول المالي في الجزائر، مستكسراً بالمشروع الذي انطلقت في تجسيده الجمعية بالتنسيق مع جملة الهيئات المعنية، من خلال إطلاق المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني في مدينة سيدي عبد الله، والتي قال بأنه من المقرر أن تعمم لمدن ومناطق أخرى على مستوى التراب الوطني.



لتحقيق النمو الشامل بتطبيق مخطط عمل يخدم المواطن البسيط دون المساس بمصالحه ورفع عنه جميع العقبات الخاصة بالإنتاج المالي.

وعلى هذا الأساس، تسعى وزارة المالية -حسب مسؤولها الأول- نحو الانتهاء من عملية رقمنة شاملة للهيئات التابعة لها على غرار المديرية لعامة للخزينة العمومية، مديرية أملاك الدولة وإدارات الضرائب والجمارك، بالإضافة إلى تعميم رقمنة البنوك من خلال وضع أنظمة معلوماتية حديثة ومتطورة، وعرض منتجات وخدمات بنكية رقمية متوفرة عبر شبكة الأنترنت وتدشين وكالات رقمية متعددة الخدمات.

وقال لعزيز فايد إنه يتجلى من

اليوم الإعلامي المنظم من قبل جمعية البنوك والمؤسسات المالية تحت شعار "الشمول المالي في عصر الرقمنة... تحديات وأفاق"، البنوك والمؤسسات المالية ومؤسسات التأمين إلى وضع مخطط لتصالي فعال يهدف شرح السبل والوسائل التي توفرها المؤسسات المالية للمواطنين، من أجل فتح الحسابات، الأذخار والترويج للمنتجات البنكية على نطاق أوسع من أجل ترسيخ ثقافة الأذخار.

وقال الوزير إن هذا الأمر يتم من خلال تنظيم نشاطات بالتنسيق مع جميع الأطراف الفاعلة، كونها وسائل وتقنيات نسعى من خلالها في القريب العاجل إلى تجسيد الإجماع المالي

سعيد بشار

● ضمن هذه الرؤية، دعا وزير المالية لعزيز فايد، أمس، جميع البنوك والمؤسسات المالية إلى ضرورة تركيز العمل على المجال الرقمي والتكنولوجي مع الأخذ بعين الاعتبار المعايير المتعلقة بحماية المستهلك، من أجل بناء منظومة مصرفية متكاملة مبنية على أسس علمية حديثة وتطوير منتجات تتلاءم مع متطلبات المواطن البسيط لجذب أقصى قدر ممكن من الزبائن.

وفي إطار البرنامج الوطني للثقافة المالية ومن أجل التأسيس بأهمية الأذخار وفتح الحسابات البنكية، طالب المتحدث خلال كلمته بمناسبة

سيتم تدشين بنك جزائري بـكوت ديفوار قبل نهاية العام.. وزير المالية، بنكان جزائريان بموريتانيا والسنغال يدخلان حيز الخدمة

■ إطلاق النظام الإعلامي الجديد لمصالح الجمارك الجزائرية قريبا



أكد وزير المالية لتعزيز هاید، أن البنكين الجزائريين اللذين تم تدشينهما شهر سبتمبر الأخير في موريتانيا والسنغال، قد شرعا، أمس الثلاثاء، في مزاولة نشاطهما. فيما سيتم تدشين بنك آخر بـكوت ديفوار، قبل نهاية السنة الجارية.

أدى الوزير بهذا التصريح للصحافة على هامش يوم إعلامي نظمته بالجزائر العاصمة، الجمعية المهنية للمبتدئين والمؤسسات المالية، تحت موضوع "الشمول المالي في عصر الرقمنة: آفاق وتحديات"، وذلك بمناسبة اليوم العالمي للائحة (31 أكتوبر).

وكان وزير المالية قد أشرف في 20 و21 سبتمبر الماضي، على التدشين الرسمي لبنكين الجزائريين، وذلك في إطار ترقية المبادرات التجارية البيئية الإفريقية، بتعلق الأمر خاصة ببنك الإتحاد الجزائري (الجزيريان يونيون بنك) في العاصمة الموريتانية نواكشوط، والبنك الجزائري السنغالي (الجزيريان أوف سنغال) بدكار، واللذين دخلتا حيز الخدمة، ابتداء من أمس الثلاثاء.

كما أشار هايد، إلى أن بنكا جزائريا ثلثا، بادرت به، على غرار الإثنين الأولين، مجموعة من أربعة بنوك عمومية، سيتم تدشينه بأبيدجان قبل نهاية سنة 2023.

وتابع الوزير يقول، إن البنك الجزائري الذي سيفتح بالعاصمة الفرنسية، باريس، سيدشن "خلال الأشهر المقبلة".

وأعلن الوزير في ذات السياق، أنه سيتم، خلال الأيام المقبلة، إطلاق النظام الإعلامي الجديد لمصالح الجمارك الجزائرية.

وأكد في هذا الخصوص، أن هذا النظام الجديد، الذي تم القيام بتجاريه الأولية مطلع سنة 2023، من شأنه السماح بتسهيل عمليات الجمركة ونشر المعلومات المتعلقة بالتجارة الخارجية وتكريس

القطاع. وأبرز قياد حرص الوزارة على تطوير شامل لقطاع المالية من خلال التحول الرقمي ودوره في المساعدة على تنفيذ تحويل كافة الإجراءات والمعاملات في ظروف مريحة، كما أضاف، بأن "البقاء أصبح مرهونا بمدى تطور مؤسسات التكنولوجيا والتكيف مع المتغيرات الحديثة بها".

ويخصوص البرنامج الوطني للثقافة المالية من أجل التحسيس بأهمية الادخار وفتح الحسابات البنكية، دعا الوزير أيضا جميع المؤسسات المالية إلى وضع مخطط اتصالي فعال يهدف شرح السبل والوسائل التي توفرها المؤسسات المالية للمواطنين من أجل فتح الحسابات، الادخار والترويج للمنتجات البنكية على نطاق أوسع من أجل ترسيخ ثقافة الادخار، بتنظيم نشاطات بالتنسيق مع جميع الأطراف الفاعلة.

كما اعتبرها الوزير وسائل وتقنيات تسعى الوزارة من خلالها، في القريب العاجل، إلى تجسيد الإبداع المالي من أجل تحقيق النمو الشامل بتطبيق مخطط عمل يخدم المواطن دون المساس بمصالحه ورفع عنه جميع العقبات الخاصة بالإبداع المالي.

ومن بين المواضيع التي اختبرت لهذه التكوينات، هناك خصوصا التحكم في الميزانية والادخار وتسيير الحساب الجاري ووسائل الدفع الإلكترونية والأمنيات وحماية مستعملي الخدمات المالية، فضلا عن الصرفة الإسلامية.

البنوك والمؤسسات المالية مطالبة بتعزيز رقمنة خدماتها

من جهة أخرى، دعا وزير المالية، لتعزيز هايد، أمس الثلاثاء، بالعاصمة، جميع البنوك والمؤسسات المالية إلى ضرورة تركيز العمل على المجال الرقمي والتكنولوجي من أجل بناء منظومة مصرفية متكاملة مبنية على أسس علمية حديثة تتلاءم مع متطلبات المواطن.

وجاء ذلك خلال اليوم الإعلامي المنظم من قبل الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، تحت شعار "الشمول المالي في عصر الرقمنة: تحديات وآفاق"، المتزامن مع اليوم العالمي للائحة، بحضور وزير البريد والمواصلات السلطانية واللامسلطانية، كريم بيهي تزيكي، ورئيس الجمعية لزهو لطرش، ومديري البنوك وإطارات من

الشفافية وتطوير آليات مكافحة الغش والتهريب في إطار مساهمتها في تطوير الاقتصاد الوطني.

منصة للثقافة المالية هي أفريسل المقبل

وقد تم خلال هذا اليوم الإعلامي، تقديم عرض تفصيلي عن البرنامج الوطني للثقافة المالية، الذي تم إطلاقه في شهر سبتمبر المنصرم.

أكد المندوب العام للجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية رشيد بلعيد، في إطار مجموعة حول التحول الرقمي والثقافة المالية، أن هذا البرنامج يتضمن إنشاء منصة إلكترونية، ابتداء من أبريل 2024، تهدف إلى تعميم المفاهيم البنكية والمالية لفائدة الجمهور الواسع.

وسيسمح هذا المسعى، بتلقين الثقافة البنكية والمالية عبر تزيويد الشباب والكبار والتجار والمعاملين الاقتصاديين بالمفاهيم المالية والتأمينية.

من جانبه، أوضح الجامعي أمين فسوري الذي ساهم في إعداد هذا البرنامج، أن هذه المنصة تهدف إلى تمكين الجمهور من الحصول على معلومات موجبة، تتوج بشهادات نجاح.

شروع البنكين الجزائريين بموريتانيا والسنغال في العمل

كشف وزير المالية، لعزیز فايد، أن البنكين الجزائريين الذين تم تدشينهما شهر سبتمبر الأخير في موريتانيا والسنغال قد شرعا في مزاولة نشاطهما، فيما سيتم تدشين بنك آخر بكوت ديفوار قبل نهاية السنة الجارية. وأدلى الوزير بهذا التصريح للصحافة على هامش يوم إعلامي نظمته بالجزائر العاصمة، الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، تحت موضوع "الشمول المالي في عصر الرقمنة: آفاق وتحديات". وذلك بمناسبة اليوم العالمي للأدخار.

وكان وزير المالية قد أشرف، في 20 و 21 سبتمبر الماضي، على التدشين الرسمي لبنكين جزائريين، وذلك في إطار ترقية المبادلات التجارية البينية الأفريقية، ويتعلق الأمر خاصة ببنك الاتحاد الجزائري (أجيريان يونيون بنك) في العاصمة الموريتانية نواكشوط، و البنك الجزائري السنغالي (أجيريان بنك أوف سنغال) بداكار، و اللذين دخلا حيز الخدمة منذ أول أمس.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger